



PREVAAL FINANCE

FCP PREVAAL ACTIONS EUROPE

**rapport
annuel**

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 29.12.2017

■ sommaire

informations concernant les placements et la gestion	3
rapport d'activité	8
comptes annuels	11
<i>bilan</i>	12
<i>actif</i>	12
<i>passif</i>	13
<i>hors-bilan</i>	14
<i>compte de résultat</i>	15
<i>annexes</i>	16
<i>règles & méthodes comptables</i>	16
<i>évolution actif net</i>	19
<i>compléments d'information</i>	20
inventaire	33

Commercialisateur	PREVAAL FINANCE
Société de gestion	PREVAAL FINANCE 18 avenue d'Alsace 92400 Courbevoie.
Dépositaire et conservateur	SOCIETE GENERALE Siège social : 29 boulevard Haussmann – 75009 Paris Adresse postale de la fonction Dépositaire : 75886 Paris Cedex 18
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiersl - 92200 Neuilly Sur Seine

Informations concernant les placements et la gestion

Classification :

Actions internationales.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Pour les deux types de parts la société de gestion décidera chaque année de la répartition des sommes distribuables.

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion du FCP est la recherche d'une performance nette de frais supérieure à son indice de référence Stoxx Europe 600, dividendes réinvestis, sur une durée de placement recommandée de 5 ans. La réalisation de l'objectif passe par une recherche permanente du meilleur équilibre rendement espéré par rapport au risque associé aux valeurs sélectionnées. La gestion est discrétionnaire et à ce titre l'évolution du portefeuille pourra être différente de celle de l'indice de référence.

Indicateur de référence :

Stoxx Europe 600, dividendes réinvestis.

Le Stoxx Europe 600 est un indice de référence global des marchés Européens. A ce jour, il est composé de 600 valeurs sélectionnées parmi les pays de la zone Euro, le Royaume-Uni, le Danemark, la Suisse, la Norvège, la Suède et la République tchèque.

L'indicateur de référence est libellé en Euro et calculé dividendes réinvestis.

La gestion du FCP ne suivant pas une gestion indicielle, la référence à un indice ne constitue qu'un élément de comparaison a posteriori et la performance du Fonds pourra s'écarter de cet indice de référence tant à la hausse qu'à la baisse.

Stratégie d'investissement :

Stratégies utilisées

Le FCP est exposé au minimum à 60% et au maximum à 130% de l'actif net aux marchés actions et au minimum à 0% et au maximum à 40% de l'actif net aux marchés de taux principalement via des titres en direct, et dans la limite de 10% de l'actif net via des parts ou actions d'autres OPCVM ou FIA.

Pour atteindre l'objectif de gestion, les gérants suivent une stratégie d'investissement basée sur la conjonction d'une analyse macro-économique mondiale conduisant à identifier par classes d'actifs, les zones géographiques ainsi que les secteurs à privilégier et d'une analyse qualitative et quantitative au sein des classes d'actifs ou des secteurs, permettant de déterminer les titres qui composeront les portefeuilles.

Dans le cadre de cette gestion discrétionnaire, les titres sont sélectionnés selon une analyse financière de la société reposant sur des critères quantitatifs (ratios financiers...) et qualitatifs (profil du secteur d'activité, pérennité du « business model » et qualité du management).

Les caractéristiques techniques des titres peuvent être des éléments importants du processus de sélection.

Le FCP peut être investi en titres de créances et instruments du marché monétaire. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle il est géré est comprise entre -2 et 10.

Le FCP détiendra en permanence plus de 75 % d'actions de sociétés européennes et autres titres éligibles au Plan d'Épargne en action dont les trackers (fonds cotés).

Processus de sélection des OPCVM et FIA sous-jacents

Le FCP peut être investi à 10% de l'actif net en parts ou actions d'autres OPCVM et/ou FIA.

Le choix des OPCVM et FIA sous-jacents fait l'objet d'un processus de sélection propre à la société de gestion.

La sélection de ces OPCVM et FIA est effectuée sur la base d'une analyse quantitative, centrée sur la sensibilité des performances aux facteurs de marché et d'une analyse qualitative, illustrée par des entretiens systématiques ou des rencontres avec les gérants de fonds afin d'apprécier leur valeur ajoutée dans la sélection de valeurs et leur philosophie de gestion

L'exposition sectorielle du FCP peut être matérialisée par des investissements en ETF.

Stratégie d'utilisation des dérivés

Les gérants utiliseront les instruments financiers à terme simples principalement en couverture des actifs et de façon ponctuelle en exposition. Les interventions sur ces marchés se feront soit pour ajuster les ratios des portefeuilles qui peuvent varier en fonction des souscriptions et rachat, soit pour couvrir la volatilité des marchés, soit pour couvrir le Bêta du marché en conservant les actifs, soit pour réconcilier les niveaux cibles déterminés par l'analyse macro-économique et les niveaux cibles résultant du portefeuille construit par la sélection financière fondamentale.

Actifs (hors dérivés)

Actions

Le FCP est exposé au risque action à 60 % minimum et 130% maximum de l'actif net.

Il intervient principalement sur les marchés européens, incluant la Suisse et la Norvège, mais également, dans la limite de 20% de l'actif net, sur les marchés de l'OCDE (notamment Etats-Unis et Japon) hors zone Europe, incluant Suisse et Norvège, et dans la limite de 10% de l'actif net sur les pays émergents.

Le fonds peut être exposé sur tous secteurs, à des valeurs de petites, moyennes et grandes capitalisations avec toutefois un maximum de 20% de l'actif net en valeurs de petites capitalisations.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Le degré d'exposition au risque de taux peut varier de 0 à 40 % de l'actif net du fonds.

Il s'agit d'obligations et autres titres de créances français et internationaux, y compris d'obligations convertibles, et d'obligations indexées, négociées principalement sur les marchés européens, incluant la Suisse et la Norvège, mais également, dans la limite de 20% maximum de l'actif net sur les marchés de l'OCDE (notamment Etats-Unis et Japon) hors zone Europe, incluant Suisse et Norvège. L'exposition aux pays émergents est exclue dans le cadre d'investissement en obligations et autres titres de créances français et internationaux, et limitée à 15% de l'actif net pour les investissements en obligations convertibles.

Les titres non libellés en euro pourront ne pas faire l'objet d'une couverture de change.

La répartition dette privée/ dette publique n'est pas limitée et peut évoluer dans le temps.

Ces titres auront principalement une notation minimale de BBB- selon Standard and Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion à l'issue de son analyse pour évaluer la qualité de crédit des actifs obligataires. Aucun investissement ne sera fait en titres spéculatifs La fourchette de sensibilité de la partie taux sera comprise entre -2 et 10.

Parts ou actions d'OPCVM ou FIA

Le Fonds peut être investi jusqu'à 10% de son actif net en parts et actions d'autres OPCVM ou FIA de toutes classifications et exposés sur toutes zones géographiques dont les pays émergents, avec une prédominance pour la zone Europe, incluant la Suisse et la Norvège :

- parts ou actions d'OPCVM conformes à la Directive 2009/65/CE, de droit français ou étranger, détenant au plus 10% de leurs actifs dans d'autres fonds.

- parts ou actions de FIA français respectant les 4 critères définis par l'article R 214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le fonds pourra avoir recours à des ETF (Exchange Traded Funds) agréés conformément à la Directive 2009/65/CE entre 0 et 10% de son actif net, exposés aux actions et aux produits de taux.

Le FCP se laisse la possibilité d'investir dans des OPCVM gérés par la société de gestion ou une société liée.

L'exposition aux pays émergents, tous types d'actifs confondus, est limitée à 20% de l'actif net du fonds.

Instruments dérivés

Nature des marchés d'intervention :

Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés majoritairement sur des marchés européens et dans une moindre mesure sur des pays membres de l'OCDE hors UE (Etats- Unis et Japon). Aucune intervention ne se fera sur les marchés émergents.

- marchés à terme fermes,

- conditionnels,

- réglementés
- organisés.

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

• Risques sur lesquels le gérant intervient en couverture :

- risque actions, titres et valeurs mobilières assimilées,
- risque de taux,
- risque de change.

• Risques sur lesquels le gérant intervient en exposition :

- risque actions, titres et valeurs mobilières assimilées,
- risque de taux.

• Nature des instruments utilisés :

- Futures sur grands indices actions,
- Futures sur grands indices sectoriels,
- Futures sur taux,
- Options d'achat et vente sur devises, taux et actions : options vanille uniquement, achat et vente de call et de put.

Surexposition possible dans la limite de 100% de l'actif net avec une exposition globale pouvant aller jusqu'à 170% de l'actif net.

Titres intégrant des dérivés

Le FCP peut investir dans la limite de 10% de l'actif net dans des UCITS ETF et des obligations convertibles qui sont assimilables à des titres intégrant des dérivés et dans des bons de souscription.

Dépôts

Le fonds peut procéder à des dépôts dans la limite de 100% de ses actifs, dans un but de gestion de la trésorerie et d'optimisation de ses revenus.

Emprunts d'espèces

Le gérant pourra effectuer des opérations d'emprunts d'espèces dans la limite de 10 % de l'actif du Fonds par solde débiteur autorisé par le dépositaire qui facturera des agios.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Le FCP se réserve la possibilité de réaliser des opérations de prêt et emprunts de titres, à hauteur de 20% maximum de son actif net, dans un but de gestion de la trésorerie et d'optimisation de ses revenus.

Nature des opérations utilisées :

- prises et mises en pension par référence au code monétaire et financier ;
- prêts et emprunts de titres par référence au code monétaire et financier.

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Gestion de la trésorerie,
- Optimisation des revenus du FCP,
- Contribution éventuelle à l'effet de levier du FCP,
- Couverture du risque actions.

Des informations complémentaires relatives à la rémunération de ces opérations figurent à la rubrique frais et commissions.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le FCP sera ainsi soumis aux risques suivants :

Risque de perte en capital :

L'OPCVM ne comporte aucune garantie ni protection, le capital initialement investi peut ne pas être restitué.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et/ou sur la sélection des titres détenus. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les titres les plus performants. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du Fonds peut en outre avoir une performance négative.

Risque actions :

Si les marchés actions baissent, la valeur liquidative de votre FCP peut baisser.

Risque lié à l'investissement en petites capitalisations :

Sur ces marchés, le volume des titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marchés sont donc plus marqués à la baisse et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du Fonds peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de taux :

Le FCP peut investir en obligations et sera donc soumis aux variations des taux d'intérêt. La hausse des taux d'intérêt peut entraîner la baisse de la valeur des obligations, et donc la baisse de la valeur du fonds.

Risque de change :

Le FCP peut investir dans des valeurs mobilières libellées dans un certain nombre de devises autres que la devise de référence. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Risque lié aux investissements sur les pays émergents :

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. En conséquence, la valeur liquidative du Fonds pourra baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de crédit :

Il s'agit du risque pouvant résulter de la dégradation de signature ou de la défaillance d'un émetteur de titre de créance, ce qui peut entraîner la baisse de la valeur de ses actifs, et par conséquent la baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie :

Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme et aux opérations d'acquisition et cessions temporaires de titres : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

Risque lié à la surexposition :

Le FCP peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés) afin de générer de la sur exposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. En fonction du sens des opérations du FCP, la baisse (en cas d'achat d'exposition) ou la hausse du sous-jacent du dérivé (en cas de vente d'exposition) peut augmenter le risque de baisse de la valeur liquidative du FCP par rapport au risque lié à l'investissement dans les titres (hors dérivés) du portefeuille.

Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme (IFT) :

Le Fonds pouvant investir dans des produits dérivés, la valeur liquidative pourra baisser de manière plus significative que les marchés et instruments financiers sous-jacents à ces produits.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés :

Parts B2V : tous souscripteurs et plus particulièrement destinées aux « clients professionnels » ou « clients professionnels sur option » au sens de la directive MIF membres et partenaires du Groupe B2V.

Parts I : tous souscripteurs et plus particulièrement destinées aux « clients professionnels » ou « clients professionnels sur option » au sens de la directive MIF.

Les parts de ce FCP n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. En conséquence, elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou telle que définie par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) » .

Profil type de l'investisseur :

Ce FCP s'adresse avant tout à des investisseurs prêts à supporter les fortes variations inhérentes aux marchés d'actions et disposant d'un horizon d'investissements d'au moins 5 ans.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il convient de tenir compte du patrimoine personnel, des besoins actuels et de la durée recommandée de ce placement.

Il est également recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul OPC.

Durée de placement recommandée :

5 ans.

Indications sur le régime fiscal :

Dominante fiscale : FCP éligible au Plan d'Épargne en Actions (PEA).

La qualité de copropriété du Fonds le place de plein droit en dehors du champ d'application de l'impôt sur les sociétés. En outre, la loi exonère les plus-values de cessions de titres réalisées dans le cadre de la gestion du FCP, sous réserve qu'aucune personne physique, agissant directement ou par personne interposée, ne possède plus de 10 % de ses parts (article 150-0 A, III-2 du Code général des impôts).

Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur de parts est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenus dans le Fonds.

La fiscalité applicable est en principe celle des plus values sur valeurs mobilières du pays de résidence du porteur, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, institutions de retraite complémentaire, autres cas...). Les règles applicables aux porteurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

En cas de distribution, l'imposition des porteurs de parts est fonction de la nature des titres détenus en portefeuille.

D'une manière générale, les porteurs de parts du Fonds sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière. Cette analyse pourrait, selon le cas, leur être facturée par leur conseiller et ne saurait en aucun cas être prise en charge par le Fonds ou la société de gestion.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion.
- Les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de PREVAAL FINANCE - 18 avenue d'Alsace 92400 Courbevoie. Tél : 01.49.07.39.80
- Date de création du Fonds : 13 septembre 2012.

rapport d'activité

Environnement :

2017 a été une année particulièrement peu volatile sur les marchés actions et obligataires, dominée par une baisse marquée du dollar.

La banque centrale américaine a remonté son taux directeur trois fois l'an passé, de 0.75% à 1.50%, mais cela a eu un impact limité voire négatifs sur les taux longs : le taux 10 ans US est passé de 2.44% à 2.40% sur l'année. En Europe, l'annonce d'une limitation prochaine du programme de rachat de la BCE a fait progresser le taux allemand de 0.21% à 0.43%.

L'amointrissement du risque politique européen, notamment avec les élections françaises, a stabilisé les marchés d'actions, le Stoxx Europe 600 ayant enregistré une progression de 7.68% avec une volatilité de moins de 8.5%, niveau le plus bas enregistré depuis plus de 10 ans.

Les matières premières ont connu un début d'année difficile pour se reprendre au printemps et terminer l'année en forte hausse (le pétrole s'octroyant 6% et le cuivre plus de 30%).

Le risque électoral européen passé, un rééquilibrage des positions en euro au sein des gestions internationales a eu pour effet une forte chute du dollar sur l'exercice, abandonnant plus de 14% par rapport à l'euro, pour terminer l'année à 1.20.

Au cours de l'année 2017, l'indice EuroMTS global est inchangé. Du côté des marchés actions, le S&P 500 a progressé de 19.42%. L'EuroStoxx 50 de 6.49% et le Nikkei de 19.10%.

Fonds :

La part B2V de Prevaal Actions Europe a réalisé une performance de 11.46%, la part I de 10.98% contre celle du Stoxx Europe 600 dividendes réinvestis de 10.58%.

Les actifs du fonds s'élevaient au 31/12/2017 à 148 656 082 €. La proportion de titres vifs s'élevait au 31/12/2017 à 85.19%, 9.18% en ETF et 5.63% en exposition futures. La trésorerie nette s'élevait à 5.61%. Le fonds était exposé au marché actions à 100%.

La rotation du portefeuille a été de 225% sur l'exercice.

Information sur la sélection des intermédiaires :

Conformément à la réglementation applicable résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instrument Financiers (MIF), PREVAAL FINANCE doit sélectionner ses intermédiaires selon des critères définis, pour leur services d'exécution d'ordres d'une part, et pour leurs services d'aide à la décision d'investissement d'autre part.

PREVAAL FINANCE réalise un examen annuel de sa politique de meilleure sélection de ses intermédiaires de marché. Ainsi, les gérants procèdent à une évaluation annuelle des intermédiaires sélectionnés lors d'un Comité d'évaluation au regard de 5 critères :

- Prix des instruments
- Coût de l'exécution / Accès aux marchés primaires
- Rapidité de l'exécution
- Qualité de la recherche
- Service de règlement/livraison

PREVAAL FINANCE informe ses clients, par tout moyen approprié, de tout changement important de sa politique de sélection.

Mouvements intervenus sur l'exercice :

Les plus gros achats intervenus lors de l'exercice concernent les actions Total, Telecom Italia, Rexel, et les plus grosses ventes intervenues concernent les actions Interpump, Georg Fischer et ABB.

Méthode de calcul du risque global :

La méthode de calcul du risque global est la méthode de calcul de l'engagement.

Réglementation SFTR :

Concernant la réglementation SFTR, le fonds n'a pas eu recours à l'ensemble de ces techniques de gestion efficace de portefeuille au cours de l'exercice 2017.

Rémunération du personnel de la Société de Gestion

1. Politique de rémunération du personnel de PREVAAL FINANCE

La politique de rémunération mise en place au sein de PREVAAL FINANCE au cours de l'année 2017 est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la "Directive UCITS V").

La politique de rémunération a été adoptée par la Direction de PREVAAL FINANCE, en accord avec son actionnaire dans l'exercice de sa mission de surveillance. Elle adopte et réexamine au moins une fois par an les principes généraux de la politique de rémunération et est responsable de sa mise en oeuvre et la supervise.

Cette politique, portant sur les structures et les pratiques de rémunération du gestionnaire, a notamment pour but :

- de promouvoir une gestion saine et efficace des risques et de ne pas encourager une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, l'horizon de placement, le règlement ou les documents constitutifs des OPCVM et des mandats que la société de gestion gère ;
- d'aligner les intérêts des investisseurs, de la société de gestion et des collaborateurs en accordant une attention particulière au « personnel identifié » ;
- de réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les collaborateurs et les investisseurs.

2. Mode de calcul des rémunérations et avantages

- Cas général applicable à l'ensemble du personnel

La part fixe de la rémunération globale d'un collaborateur tient compte de son poste et de son périmètre de responsabilité.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes « fixe » et « variable » de la rémunération globale. La composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de composante variable de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable.

La rémunération variable attribuée au personnel de PREVAAL FINANCE est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et des résultats d'ensemble de la société. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution de la rémunération variable dépendent de la nature de la fonction exercée :

- Fonctions de Direction et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs usuels :

Près de 40 % de ce variable dépendra de la réalisation d'un résultat d'exploitation de la SGP, au minimum égal au résultat d'exploitation prévisionnel du budget validé par le Conseil d'Administration à la clôture de l'exercice pour lequel la prime va être calculée.

- Performances relatives aux indices de référence des principaux fonds de PREVAAL FINANCE sur 12 mois ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

Critères qualitatifs usuels :

Réalisation d'objectifs stratégiques :

- Aptitudes au management du Président et du Directeur Général ;
- Développement et maintien d'outils de gestion ;
- Satisfaction des investisseurs ;
- Satisfaction des collaborateurs ;
- Qualité du dispositif de contrôle global ;
- Respect des limites de risque ;
- Pour les gérants de portefeuilles, travail en équipe et coopération avec les autres collaborateurs, la Direction et la fonction de contrôle ;
- Observation des procédures et des règles internes, en particulier concernant les risques (financiers, opérationnels et non-conformité) ainsi que de la déontologie ;
- Innovation produit ;
- Contribution à l'engagement commercial.

- Fonctions commerciales

Critères quantitatifs usuels :

- Collecte nette ;
- Partage de l'information ;
- Amélioration et/ou maintenir la qualité de service.

Critères qualitatifs usuels :

Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) :

- Observation des procédures et des règles internes, en particulier concernant la commercialisation ;
- Satisfaction des investisseurs ;
- Créativité ;
- Motivation ;
- Implication dans l'observatoire de la concurrence.

- Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle et de middle office, l'évaluation de la performance et les attributions de la rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activité qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, amélioration des outils et systèmes etc.) ;
- La rémunération variable dépendra majoritairement des encours levés auprès de la clientèle, hors membres du Groupe B2V, afin d'accentuer l'orientation client de la SGP.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au personnel identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

- Cas spécifique des membres du personnel identifié

PREVAAL FINANCE a procédé à l'identification de son personnel identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs de PREVAAL FINANCE exerçant un pouvoir de décision sur la gestion de la société ou des fonds gérés et susceptible, par conséquent, d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

PREVAAL FINANCE a mis en place des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts, notamment la mise en place, pour la rémunération variable du personnel identifié, d'un seuil maximum de 100 000 K et de 51 % du salaire fixe.

MONTANT DES REMUNERATIONS VERSEES PAR LE GESTIONNAIRE A SON PERSONNEL

- Montant agrégé des rémunérations, ventilé par nature de rémunération (fixe/variable)

Sur l'exercice 2017, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versé par PREVAAL FINANCE à l'ensemble de son personnel (soit 9 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2017) s'est élevé à 808 481 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes pour l'exercice : 672 203 euros, soit 83 % du total des rémunérations versé par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel ;
- Montant total des rémunérations variables pour l'exercice : 136 278 euros, soit 17 % du total des rémunérations versé par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel.

L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

La quote-part des commissions de performance versée en 2017 par PREVAAL FINANCE, pour l'ensemble de son personnel, s'élève à 66 838 euros.

Par ailleurs, aucun "carried interest" n'a été versé pour l'exercice.

- Montant agrégé des rémunérations, ventilé par catégories de personnels identifiés

- Direction et gérants financiers : 544 935 euros ;
- Commerciaux : 168 107 euros ;
- Middle office : 95 439 euros.

comptes annuels

BILANactif

	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	140 375 978,79	117 854 092,92
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	126 638 258,79	105 153 967,92
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	13 647 500,00	12 538 000,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	90 220,00	162 125,00
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	904 004,35	1 159 472,08
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	904 004,35	1 159 472,08
Comptes financiers	7 896 457,59	11 326 126,07
Liquidités	7 896 457,59	11 326 126,07
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	149 176 440,73	130 339 691,07

BILAN passif

	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	144 123 209,42	132 778 130,41
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 022 549,04	-4 087 825,06
• Résultat de l'exercice	510 324,11	1 384 970,78
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	148 656 082,57	130 075 276,13
Instruments financiers	90 220,00	153 775,00
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	90 220,00	153 775,00
Autres opérations	-	-
Dettes	430 138,16	110 639,94
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	430 138,16	110 639,94
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	149 176 440,73	130 339 691,07

HORS-bilan

29.12.2017

30.12.2016

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	8 364 000,00	12 329 900,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	696,21	10,35
• Produits sur actions et valeurs assimilées	2 103 842,55	1 910 887,62
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	2 104 538,76	1 910 897,97
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-6 331,45	-7 094,50
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-6 331,45	-7 094,50
Résultat sur opérations financières (I - II)	2 098 207,31	1 903 803,47
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-837 222,84	-481 687,70
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	1 260 984,47	1 422 115,77
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-750 660,36	-37 144,99
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	510 324,11	1 384 970,78

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Règles d'évaluation des actifs

Méthode d'évaluation

L'organisme s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur et, notamment, au plan comptable des placements collectifs.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêt du bilan selon les règles suivantes :

Valeurs mobilières :

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les actions étrangères au dernier cours connu.
- Les obligations européennes sont valorisées au prix de marché, contribué ou de clôture de bourse, en fonction de la liquidité des titres détenus.
- Les obligations étrangères sont valorisées au prix de marché, contribué ou dernier cours connu de bourse, en fonction de la liquidité des titres détenus.
- Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.
- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché.
- Les parts ou actions d'OPCVM et FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue, soit au mieux J-1 par rapport à la date de valeur liquidative.
- Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

Instruments financiers à terme :

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

Les contrats :

- Les opérations sur les marchés à terme fermes et les opérations conditionnelles sont valorisées au cours de clôture.
- Les swaps de taux sont valorisés au taux de marché conformément aux dispositions contractuelles.
- Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de l'organe de décision de la société de gestion de portefeuille. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Modalités pratiques

Les bases de données utilisées sont :

- Bloomberg
- Six-Telekurs

La source des cours de devises retenue est WMCO.

Méthode de comptabilisation

La méthode de comptabilisation des frais de négociation se fait en frais inclus.

La méthode de comptabilisation des revenus de taux est celle du coupon couru.

La méthode de comptabilisation des intérêts courus du week-end est la suivante : prise en compte sur la valeur liquidative suivante.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème		
		Part B2V	Part I	Part AA
Frais de gestion et frais de gestion externes à la société de gestion (commissaire aux comptes, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	2% TTC maximum	2% TTC maximum	2% TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	Néant	Néant
Commission de surperformance	Actif net	A partir du 01/09/2014, 15.00% TTC ⁽¹⁾ de la performance annuelle nette du Fonds au-delà d'une valorisation minimale nette de l'indice Stoxx Europe 600 +1% sur un an	Néant	Néant

(1) Modalité de calcul de la commission de sur performance mise en place à partir du 01/09/2014 :

La commission de surperformance est basée sur la performance nette absolue du FCP.

La première période de référence prendra fin le dernier jour de bourse du mois de décembre 2015.

Chaque période de référence suivante correspondra à l'exercice comptable du Fonds.

La performance du FCP sur la période de référence est calculée après imputation des frais de fonctionnement et de gestion et avant commission de surperformance.

Si, sur la période de référence, la performance nette du Fonds est supérieure à Stoxx Europe 600 + 1%, la part variable des frais de gestion représentera 15.00% TTC de la performance annuelle nette du Fonds au-delà d'une valorisation minimale nette de l'indice Stoxx Europe 600 + 1% sur un an.

Cette part variable des frais de gestion fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative sur la période de référence.

Si, sur la période de référence, la performance du Fonds est soit inférieure à Stoxx Europe 600 + 1%, soit négative, la part variable des frais de gestion sera nulle. Dans ce cas, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise de provision dans la limite des dotations antérieures sur la période de référence.

La commission de surperformance n'est définitivement acquise et perçue par la société de gestion à la clôture de chaque période de référence que si, durant l'exercice écoulé, la performance nette du FCP est supérieure à Stoxx Europe 600 +1%.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Pour les deux types de parts la société de gestion décidera chaque année de la répartition des sommes distribuables.



2 évolution actif net

	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	130 075 276,13	135 752 644,55
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	134 234 518,07	5 888 444,17
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-130 592 186,59	-8 648 931,51
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	22 255 081,95	8 648 911,19
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 086 299,52	-10 469 739,37
Plus-values réalisées sur contrats financiers	724 710,00	1 484 900,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-115 605,00	-2 358 000,00
Frais de transaction	-26 313,75	-55 138,94
Différences de change	-2 953 493,64	-2 383 768,34
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	1 057 345,45	631 808,61
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>15 560 531,63</i>	<i>14 503 186,18</i>
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>14 503 186,18</i>	<i>13 871 377,57</i>
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-177 935,00	162 030,00
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-90 220,00</i>	<i>87 715,00</i>
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>87 715,00</i>	<i>-74 315,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 260 984,47	1 422 115,77
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	148 656 082,57	130 075 276,13

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	8 364 000,00	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	7 896 457,59
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	7 896 457,59	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	GBP	CHF	SEK	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	24 765 110,13	19 202 794,51	9 601 586,75	5 496 042,40
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	74 382,35	-	-	-
Comptes financiers	55 028,06	756,28	18 186,68	387 634,92
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	885,88	-	59,99	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	904 004,35
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Depots de garantie (verses)	804 822,00
Coupons a recevoir	99 182,35
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	430 138,16
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnes	429 192,29
Provisions comissions de mouvement	945,87
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachatée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART AA / FR0013281425	116 327	118 398 571,81	-	-
PART B2V / FR0011299387	8 161	14 452 794,31	73 650,107	130 418 290,79
PART I / FR0012099521	1 082,5	1 383 151,95	130	173 895,80
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART AA / FR0013281425		-		-
PART B2V / FR0011299387		-		-
PART I / FR0012099521		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PART AA / FR0013281425		-		-
PART B2V / FR0011299387		-		-
PART I / FR0012099521		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PART AA / FR0013281425		-		-
PART B2V / FR0011299387		-		-
PART I / FR0012099521		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie de part :	
PART AA / FR0013281425	0,23
PART B2V / FR0011299387	0,38
PART I / FR0012099521	1,03
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie de part :	
PART AA / FR0013281425	-
PART B2V / FR0011299387	291 468,45
PART I / FR0012099521	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capitalnéant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc -

- autres instruments financiers -

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
Total acomptes		-	-	-	-

	29.12.2017	30.12.2016
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	510 324,11	1 384 970,78
Total	510 324,11	1 384 970,78

PART AA / FR0013281425	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	266 670,40	-
Total	266 670,40	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

PART B2V / FR0011299387	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	222 491,71	1 369 582,13
Total	222 491,71	1 369 582,13
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

PART I / FR0012099521	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	21 162,00	15 388,65
Total	21 162,00	15 388,65
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	29.12.2017	30.12.2016
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 022 549,04	-4 087 825,06
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	4 022 549,04	-4 087 825,06

PART AA / FR0013281425	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	892 045,74	-
Total	892 045,74	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART B2V / FR0011299387	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	2 627 379,26	-3 981 573,10
Total	2 627 379,26	-3 981 573,10
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART I / FR0012099521	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	503 124,04	-106 251,96
Total	503 124,04	-106 251,96
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 13 septembre 2012.

Devise					
EUR	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Actif net	148 656 082,57	130 075 276,13	135 752 644,55	107 393 587,99	62 167 524,96

PART AA / FR0013281425	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Nombre de parts en circulation	116 327	-	-	-	-
Valeur liquidative	1 010,29	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	9,96	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART B2V / FR0011299387	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Nombre de parts en circulation	14 875	80 364,107	82 732,893	79 298,893	50 001
Valeur liquidative	1 757,47	1 576,75	1 597,94	1 352,99	1 243,32
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	191,58	-32,50	174,71	74,09	140,48

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART I / FR0012099521	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Nombre de parts en circulation	3 772,5	2 820	2 920	100	-
Valeur liquidative	1 322,43	1 191,63	1 215,64	1 022,45	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	138,97	-32,22	140,25	1,01	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 29.12.2017

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
NL0000852564	AALBERTS INDUSTRIES	PROPRE	35 000,00	1 483 825,00	EUR	1,00
DE000A1EWWW0	ADIDAS NOM	PROPRE	10 000,00	1 671 500,00	EUR	1,12
FR0000120073	AIR LIQUIDE	PROPRE	15 000,00	1 575 750,00	EUR	1,06
ES0109067019	AMADEUS IT GROUP SA	PROPRE	30 000,00	1 803 300,00	EUR	1,21
IT0004056880	AMPLIFON	PROPRE	90 000,00	1 155 600,00	EUR	0,78
LU0569974404	APERAM	PROPRE	25 000,00	1 073 125,00	EUR	0,72
FR0010313833	ARKEMA	PROPRE	15 000,00	1 523 250,00	EUR	1,02
GB0000536739	ASHTHEAD GROUP	PROPRE	70 000,00	1 570 889,43	GBP	1,06
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	15 000,00	2 177 250,00	EUR	1,46
GB0006731235	ASSOCIATED BRITISH FOODS	PROPRE	45 000,00	1 429 617,53	GBP	0,96
SE0006886750	ATLAS COPCO AB	PROPRE	45 000,00	1 621 217,52	SEK	1,09
FR0000120628	AXA	PROPRE	90 000,00	2 226 150,00	EUR	1,50
DE000BASF111	BASF SE	PROPRE	20 000,00	1 834 800,00	EUR	1,23
NL0000339760	BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	PROPRE	15 000,00	1 048 650,00	EUR	0,71
GB0000904986	BELLWAY PLC	PROPRE	35 000,00	1 404 889,31	GBP	0,95
FR0013280286	BIOMERIEUX SA	PROPRE	20 000,00	1 493 800,00	EUR	1,00
SE0000869646	BOLIDEN AB	PROPRE	50 000,00	1 427 045,72	SEK	0,96
GB0001001592	BTG	PROPRE	170 000,00	1 460 316,57	GBP	0,98
GB00B0744B38	BUNZL	PROPRE	60 000,00	1 400 552,02	GBP	0,94
GB0031215220	CARNIVAL PLC	PROPRE	25 000,00	1 377 795,30	GBP	0,93
DK0060227585	CHR. HANSEN HOLDING A/S	PROPRE	20 000,00	1 563 381,42	DKK	1,05
GB00BD6K4575	COMPASS GROUP PLC	PROPRE	90 000,00	1 622 261,03	GBP	1,09
DE0005439004	CONTINENTAL AG	PROPRE	8 000,00	1 800 400,00	EUR	1,21
GB00BYZWX769	CRODA INTERNATIONAL PLC	PROPRE	30 000,00	1 495 183,91	GBP	1,01
DE0005470306	CTS EVENTIM AKT	PROPRE	30 000,00	1 164 750,00	EUR	0,78

FCP PREVAAL ACTIONS EUROPE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DK0060079531	DSV	PROPRE	20 000,00	1 312 488,25	DKK	0,88
FI0009007884	ELISA OYJ	PROPRE	40 000,00	1 308 800,00	EUR	0,88
CH0016440353	EMS-CHEMIE HOLDING N	PROPRE	2 500,00	1 389 779,09	CHF	0,93
CH0319416936	FLUGHAFEN ZUERICH AG	PROPRE	7 000,00	1 333 418,79	CHF	0,90
DE0005773303	FRAPORT	PROPRE	15 000,00	1 377 900,00	EUR	0,93
DE0005785604	FRESENIUS SE & CO KGAA	PROPRE	25 000,00	1 626 750,00	EUR	1,09
CH0030170408	GEBERIT AG-NOM	PROPRE	4 000,00	1 466 820,49	CHF	0,99
CH0001752309	GEORG FISCHER AG NAMEN	PROPRE	1 300,00	1 430 927,66	CHF	0,96
CH0010645932	GIVAUDAN N	PROPRE	900,00	1 732 085,63	CHF	1,17
DK0010272632	GN GREAT NORDIC	PROPRE	50 000,00	1 346 468,96	DKK	0,91
GB0004052071	HALMA PLC	PROPRE	80 000,00	1 135 582,72	GBP	0,76
NL0000009165	HEINEKEN NV	PROPRE	20 000,00	1 738 600,00	EUR	1,17
DE0006048432	HENKEL KGAA VZ PFD	PROPRE	15 000,00	1 655 250,00	EUR	1,11
FR0000052292	HERMES INTERNATIONAL	PROPRE	3 500,00	1 561 875,00	EUR	1,05
SE0001662230	HUSQVARNA AB*	PROPRE	170 000,00	1 350 455,17	SEK	0,91
ES0148396007	INDITEX	PROPRE	60 000,00	1 742 700,00	EUR	1,17
SE0001515552	INDUTRADE AB	PROPRE	50 000,00	1 137 161,17	SEK	0,76
DE0006231004	INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	PROPRE	80 000,00	1 826 800,00	EUR	1,23
ES017754201G	INTERNATIONAL CONSOLIDATED AIRLINES GROUP SA	PROPRE	200 000,00	1 466 794,34	GBP	0,99
IT0001078911	INTERPUMP GROUP	PROPRE	40 000,00	1 048 800,00	EUR	0,71
GB0031638363	INTERTEK GROUP	PROPRE	25 000,00	1 461 724,78	GBP	0,98
CH0102484968	JULIUS BAER GRUPPE	PROPRE	30 000,00	1 528 009,23	CHF	1,03
IE0004927939	KINGSPAN GROUP PLC	PROPRE	40 000,00	1 456 200,00	EUR	0,98
FR0000121964	KLEPIERRE REITS	PROPRE	45 000,00	1 649 925,00	EUR	1,11
NL0011794037	KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	PROPRE	100 000,00	1 833 500,00	EUR	1,23
NL0000009827	KONINKLIJKE DSM NV	PROPRE	20 000,00	1 593 400,00	EUR	1,07
FR0010307819	LEGRAND	PROPRE	25 000,00	1 604 750,00	EUR	1,08
CH0010570767	LINDT AND SPRUENGLI PS	PROPRE	300,00	1 525 445,46	CHF	1,03
SE0002683557	LOOMIS S.B	PROPRE	40 000,00	1 402 024,11	SEK	0,94
FR0000120321	L'OREAL SA	PROPRE	10 000,00	1 849 500,00	EUR	1,24

FCP PREVAAL ACTIONS EUROPE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	PROPRE	10 000,00	2 454 000,00	EUR	1,65
NO0003054108	MARINE HARVEST	PROPRE	90 000,00	1 273 703,77	NOK	0,86
BE0974276082	ONTEX GROUP	PROPRE	45 000,00	1 240 875,00	EUR	0,83
FR0000124570	PLASTIC OMNIUM	PROPRE	40 000,00	1 515 800,00	EUR	1,02
IT0003828271	RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E	PROPRE	40 000,00	1 482 400,00	EUR	1,00
FR0000131906	RENAULT SA	PROPRE	20 000,00	1 678 200,00	EUR	1,13
CH0012032048	ROCHE HOLDING LTD	PROPRE	13 000,00	2 738 537,79	CHF	1,84
GB0007197378	RPC GROUP	PROPRE	130 000,00	1 290 993,07	GBP	0,87
IE00BYTBXV33	RYANAIR HOLDINGS PLC	PROPRE	80 000,00	1 209 600,00	EUR	0,81
CH0024638196	SCHINDLER HOLDING PS	PROPRE	7 500,00	1 437 636,20	CHF	0,97
FR0010411983	SCOR SE ACT PROV	PROPRE	40 000,00	1 341 800,00	EUR	0,90
SE0000163594	SECURITAS AB*	PROPRE	90 000,00	1 310 888,47	SEK	0,88
JE00B2QKY057	SHIRE	PROPRE	40 000,00	1 757 449,45	GBP	1,18
CH0000587979	SIKA	PROPRE	250,00	1 653 634,15	CHF	1,11
GB0009223206	SMITH & NEPHEW	PROPRE	100 000,00	1 451 022,36	GBP	0,98
GB00B1WY2338	SMITHS GROUP	PROPRE	80 000,00	1 342 871,63	GBP	0,90
BE0003470755	SOLVAY	PROPRE	12 000,00	1 390 800,00	EUR	0,94
CH0012280076	STRAUMANN HOLDING (NAMEN)	PROPRE	2 500,00	1 470 965,26	CHF	0,99
CH0012453913	TEMENOS GROUP AG-NOM	PROPRE	14 000,00	1 495 534,76	CHF	1,01
FR0000120271	TOTAL	PROPRE	40 000,00	1 841 800,00	EUR	1,24
SE0000114837	TRELLEBORG B	PROPRE	70 000,00	1 352 794,59	SEK	0,91
DE0005089031	UNITED INTERNET AG & CO KGAA	PROPRE	25 000,00	1 433 500,00	EUR	0,96
FI0009005987	UPM KYMMENE OYJ	PROPRE	50 000,00	1 295 500,00	EUR	0,87
FR0013176526	VALEO SA	PROPRE	25 000,00	1 556 750,00	EUR	1,05
FR0000125486	VINCI SA	PROPRE	20 000,00	1 703 000,00	EUR	1,15
GB00B2PDGW16	WH SMITH	PROPRE	60 000,00	1 586 436,10	GBP	1,07
NL0000395903	WOLTERS KLUWER CVA	PROPRE	35 000,00	1 521 800,00	EUR	1,02
JE00B8KF9B49	WPP PLC	PROPRE	100 000,00	1 510 730,58	GBP	1,02
Total Action				126 638 258,79		85,19

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
O.P.C.V.M.						
FR0010344960	L O & GAS U ETF	PROPRE	150 000,00	6 141 000,00	EUR	4,13
FR0010344903	LYXOR ETF DJ 600 INSURANCE	PROPRE	30 000,00	1 086 750,00	EUR	0,73
FR0010345371	LYXOR UCITS ETF STOXX EUROPE 600 BANKS	PROPRE	200 000,00	4 472 000,00	EUR	3,01
FR0010344853	LYXOR UCITS ETF STOXX 600 UTILITIES D	PROPRE	50 000,00	1 947 750,00	EUR	1,31
Total O.P.C.V.M.				13 647 500,00		9,18
Total Valeurs mobilières				140 285 758,79		94,37
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	0,00	90 220,00	EUR	0,06
Total APPELS DE MARGES				90 220,00		0,06
AUTRES						
	PROV COM MVTS GBP	PROPRE	0,00	-885,88	GBP	-0,00
	PROV COM MVTS SEK	PROPRE	0,00	-59,99	SEK	-0,00
Total AUTRES				-945,87		-0,00
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	0,00	756,28	CHF	0,00
	BANQUE DKK SGP	PROPRE	0,00	384 165,38	DKK	0,26
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	0,00	7 434 851,65	EUR	5,00
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	0,00	55 028,06	GBP	0,04
	BANQUE NOK SGP	PROPRE	0,00	3 469,54	NOK	0,00
	BANQUE SEK SGP	PROPRE	0,00	18 186,68	SEK	0,01
Total BANQUE OU ATTENTE				7 896 457,59		5,31
DEPOSIT DE GARANTIE						
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	0,00	804 822,00	EUR	0,54
Total DEPOSIT DE GARANTIE				804 822,00		0,54
FRAIS DE GESTION						
	PRAUTCOMHONOR	PROPRE	0,00	-17 046,00	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-62 398,31	EUR	-0,04
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-44 657,57	EUR	-0,03
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-12 086,04	EUR	-0,01
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	0,00	-291 468,45	EUR	-0,20

FCP PREVAAL ACTIONS EUROPE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	PRHONOCAC	PROPRE	0,00	-1 535,92	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				-429 192,29		-0,29
Total Liquidites				8 361 361,43		5,62
Futures						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
BJ160318	STOXX 600 B 0318	PROPRE	600,00	-64 000,00	EUR	-0,04
GP160318	STOXX 600 U 0318	PROPRE	200,00	-26 220,00	EUR	-0,02
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				-90 220,00		-0,06
Total Futures				-90 220,00		-0,06
Coupons						
Action						
GB0006731235	A.B FOODS	ACHLIG	45 000,00	15 031,26	GBP	0,01
GB0000904986	BELLWAY	ACHLIG	35 000,00	33 318,31	GBP	0,02
GB00B0744B38	BUNZL	ACHLIG	60 000,00	9 463,19	GBP	0,01
GB0004052071	HALMA PLC	ACHLIG	80 000,00	5 146,17	GBP	0,00
GB0007197378	RPC GROUP	ACHLIG	130 000,00	11 423,42	GBP	0,01
FR0000120271	TOTAL SA	ACHLIG	40 000,00	24 800,00	EUR	0,02
Total Action				99 182,35		0,07
Total Coupons				99 182,35		0,07
Total FCP PREVAAL ACTIONS EUROPE				148 656 082,57		100,00